

Déclaration de conformité UE



Le fabricant MAGNETIC AUTOCONTROL GmbH déclare par la présente que le produit suivant qu'il a livré :

Désignation	Tourniquet grande hauteur
Type	MPT-3*2
À partir du numéro de série	A00000001

Est en conformité avec :

Directive 2006/42/CE (Directive machines) modifiée par la directive **2009/127/CE**

Directive 2014/30/UE (Directive CEM)

Directive 2011/65/UE (Directive RoHS 2)

Normes harmonisées (ou parties de celles-ci) utilisées :

EN ISO 12100:2010

Sécurité des machines – Notions fondamentales, principes généraux de conception – Appréciation du risque et réduction du risque

EN 60204-1:2018

Sécurité des machines – Équipement électrique des machines – Partie 1 : Exigences générales

EN 61000-6-2:2005/AC:2005

Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 6-2 : Norme générique – Immunité pour les environnements industriels

EN 61000-6-3:2007/A1:2011/AC:2012

Compatibilité électromagnétique (CEM) – Partie 6-3 : Norme générique – Norme sur l'émission pour les environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère

EN ISO 13849-1:2015

Sécurité des machines – Parties de la commande relatives à la sécurité – Partie 1 : Principes généraux de conception

DIN EN 17352:2022-08 (EN 17352:2022-08)

Équipement motorisé de contrôle d'accès pour piétons – Sécurité d'utilisation – Exigences et méthodes d'essai

Cette déclaration ne garantit pas les caractéristiques du produit au sens de la loi sur la responsabilité du fabricant. Respecter les consignes de sécurité des instructions de service.

MAGNETIC AUTOCONTROL GmbH
Im Entenbad 25
79541 Lörrach

Personne en charge de la documentation
Monsieur Stefan Wellinger

Lörrach, le 28/07/2025

Lieu et date



Signature